

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 12 SEPTEMBRE 2019

DELIBERATION N°2019.00330

SOUTIEN AU SPORT DE HAUT NIVEAU CLUB DE BASKET SAINT-CHAMOND VALLEE DU GIER - SAISON 2019-2020

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 06 septembre 2019

Nombre de membres en exercice : 68

Nombre de présents : 51

Nombre de pouvoirs : 4

Nombre de voix : 55

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, M. Bernard BONNET, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Paul CELLE, M. André CHARBONNIER, M. Jean-Yves CHARBONNIER, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, M. Christian FAYOLLE, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, Mme Annie GREGOIRE, M. Rémy GUYOT, M. Daniel JACQUEMET, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, Mme Siham LABICH, M. Yves LECOCQ, M. Claude LIOGIER, M. Michel MAISONNETTE, M. Gérard MANET, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Joseph SOTTON, M. Gilbert SOULIER, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Daniel TORGUES, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI

Pouvoirs :

Mme Nicole AUBOURDY donne pouvoir à Mme Siham LABICH,
M. Régis CADEGROS donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD,
M. Marc CHASSAUBENE donne pouvoir à M. Claude LIOGIER,
M. Marc ROSIER donne pouvoir à M. Christian FAYOLLE

Membres titulaires absents excusés :

M. Marc CHAVANNE, M. Gilles ESTABLE, M. Guy FRANCON, M. Roland GOUJON, M. Robert KARULAK, M. Bernard LAGET, M. Pascal MAJONCHI, M. Yves MORAND, M. Jean-Marc SARDAT, M. Jean-Claude SCHALK, M. Gérard TARDY, M. Gilles THIZY, M. Georges ZIEGLER

Secrétaire de Séance :

M. Rémy GUYOT

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 12 SEPTEMBRE 2019

**SOUTIEN AU SPORT DE HAUT NIVEAU CLUB DE BASKET SAINT-CHAMOND
VALLEE DU GIER - SAISON 2019-2020**

Dans le cadre de la politique initiée pour le soutien au sport de haut niveau, conformément à la délibération prise par le Conseil de Communauté dans sa séance du 3 juin 2015, le club de Saint-Chamond basket Vallée du Gier a sollicité l'accompagnement financier de Saint-Etienne Métropole pour la saison sportive 2019/2020.

Il est rappelé que ce club évolue en pro B (2^{ème} échelon national) pour la 5^{ème} année consécutive et qu'il a disputé cette saison les play-offs d'accession en Jeep Elite, échouant en ½ finale.

Saint-Etienne Métropole accompagne ce club depuis la saison sportive 2013/2014. Après instruction de la demande du club de Saint-Chamond basket Vallée du Gier, il s'avère que ce dernier remplit l'ensemble des critères évoqués dans la délibération susvisée à savoir :

1. Soutien aux clubs évoluant au niveau professionnel ou dans une division située immédiatement en-dessous de celle-ci
2. Soutien apporté aux clubs soit pour leur équipe masculine, soit pour leur équipe féminine.
3. Participation financière de Saint-Etienne Métropole limitée à un seul club par discipline.
4. Projet économique du club fiable et participation accordée seulement si les aides publiques ne représentent pas plus de 60 % du budget global du club.

Conformément au tableau financier par discipline contenu dans la délibération précitée, une participation financière de 180 000 € peut lui être attribuée pour la saison sportive 2019/2020.

En contrepartie, Saint-Etienne Métropole bénéficie d'une visibilité forte en apposant notamment le logo institutionnel sur le short des joueurs, sur le surmaillot d'échauffement ainsi que sur le parquet de la salle dans laquelle évolue le club.

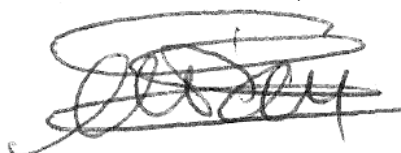
Une convention attributive de subvention sera contractualisée avec le club de Saint-Chamond basket Vallée du Gier. Elle précisera notamment, à hauteur de 25 000 € TTC, les contreparties visibilité.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **autorise le versement d'une subvention de 180 000 € au club de basket Saint-Chamond Vallée du Gier pour la saison sportive 2019/2020 et approuve la convention sur le contrat correspondant ;**
- **autorise Monsieur le Président ou son représentant dûment habilité à signer la convention précitée et tous documents relatifs à cette subvention ;**
- **la dépense correspondante sera imputée au budget SPOR 65748 +6188 HTNIV.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gaël Perdriau', with a large, stylized flourish above the name.

Gaël PERDRIAU